

## Séance du 28 janvier 2010.

**Présents :** M. J-M.DUPONT, Bourgmestre-Président.  
MM. DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, CEUTERICK, SIRAUT, Echevins.  
Mme B.GALLEZ, Présidente du CAS.  
MM. FAUVIAUX, DONFUT, CARLIER, DELHAYE, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI BARI, CICCONE, VANOVERSHELDE, FONCK, DISABATO, BURY, DUPONT, GRACI, BAUWENS, DERUDDER, DESPRETZ, Conseillers Communaux.  
M. Ph.WILPUTTE, Secrétaire Communal.

**Présents :** Mme B.GALLEZ, Présidente du CAS  
MM. DUEZ, DONFUT, AUQUIERE, HAMOUMI, BRAQUENIER, GAMMOUDI, WILPUTTE, VAN HOUT, SOTTEAU, Conseillers du CAS.  
Mme F.DONFUT, Secrétaire du CAS.

Madame GALLEZ, Présidente du CPAS, expose le rapport sur les économies d'échelle 2010.

### **Rapport sur les économies d'échelle 2010**

Conformément à l'Art 26 bis § 5 de la Loi Organique des CPAS, le Comité de Concertation Commune - CPAS, dans le cadre de l'examen du Budget 2009, établit un rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre d'Action Sociale. Ce rapport est également relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités.

Nous pouvons énumérer les actions suivantes :

1. Pour faire face à la grave crise socio-économique que nous traversons, le plan de cohésion sociale porté par le service de prévention communal, mobilise des partenaires multiples tant publics que privés.
  - La collaboration du service social, du service insertion et du Centre de Santé du C.P.A.S. est capitale pour atteindre les objectifs poursuivis :
    - L'accès aux logements décents ;
    - La santé pour tous et la lutte contre les assuétudes ;
    - L'insertion socioprofessionnelle
    - Le lien social intergénérationnel
  - L'ouverture des lieux de jour pour les personnes précarisées de notre Commune sera cogérée par le service insertion du C.P.A.S et le service prévention, en collaboration avec deux associations locales : Pensée et Humanisme Laïques et La Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
2. Les services de guidance énergétique du C.P.A.S. et de la Commune renforceront leur collaboration afin d'améliorer le service aux citoyens.

3. Le plan catastrophe qui doit être conçu et mis en place dans chaque commune, intègre le C.P.A.S. comme partenaire pour gérer la dimension psychosociale.
4. Le marché relatif aux portefeuilles d'assurance-Ethias pour les véhicules et DEXIA pour les bâtiments, permet de réaliser d'importantes économies financières depuis janvier 2007. Le marché relatif au portefeuille d'assurance pour le personnel, suite aux modifications des conditions initiales par Dexia, vient d'être réattribué à Ethias.
5. La téléphonie mobile est renégociée conjointement ce qui a permis d'optimiser des réductions de coûts pour les appels passés entre commune et CPAS et de diminuer le coût global des factures.
6. Le projet définitif de construction de la future crèche au C.P.A.S. qui remplacera la M.C.A.E. « Les Mirabelles » sera réalisé sur un terrain communal jouxtant le bâtiment actuel situé à la place Calmette.
7. Dans le cadre de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz en Région Wallonne, l'Administration Communale et le C.P.A.S. ont adhéré à la centrale d'achat d'énergie mise sur pied par l'Intercommunale Pure de Financement (I.P.F.H.) fonctionnant pour le compte des participants à prix de revient comptable. La société SPE (Luminus) fournit le gaz à l'exception du lot concernant la moyenne pression et assimilés pour lequel ELECTRABEL remporte le marché. ELECTRABEL fournit l'essentiel de l'électricité, bien que des lots concernant la haute tension soient attribués à la société SPE.
8. La Ludothèque « Planète Jeu » a été intégrée, par souci de cohérence et pour assurer sa pérennité, à la nouvelle bibliothèque communale située à LA BOUVERIE.
9. La gestion des points relais informatiques est maintenant assurée totalement par la cellule « projets » de l'Administration Communale.
10. La cuisine des repas scolaires, située précédemment à l'école communale de LA BOUVERIE est réinstallée dorénavant dans la cuisine de l'ancienne maison de repos, rue du Chapitre 1, ce qui permet un gain de temps et une réduction des frais de personnel et de fonctionnement pour le C.P.A.S.
11. Une plate-forme locale d'insertion socioprofessionnelle est initiée entre le C.P.A.S., l'Agence de Développement Local, la Maison de l'Emploi et la Mission Régionale pour l'Emploi Mons-Borinage.
12. Le CPAS et l'Administration Communale continuent leur collaboration en faveur des enfants des Ecoles maternelles et primaires, communales et libres : ateliers langagiers dans les classes de 3<sup>ème</sup> maternelle et fournitures de repas scolaires aux Ecoles Communales et les Ecoles Libres qui en font la demande.

13. Les services techniques continuent de collaborer dans le cadre de la gestion du patrimoine. La gestion énergétique est devenue une priorité.

14. Le C.P.A.S. occupe des bâtiments qui sont des propriétés communales :

- Des logements en Initiative Locale d'Accueil à la rue de la Victoire à Frameries ;
- L'ancienne conciergerie de la rue du Parc 43, à LA Bouverie, a été réaménagée par le C.P.A.S. et mise à disposition de l'O.N.E.

15. La Régie Communale Autonome (RCA), créée en octobre 2007 a racheté un capital d'actions en mars 2008 et est maintenant propriétaire de la maison de repos privée « La verte colline », dont le CPAS assure la gestion.

M.le Bourgmestre remercie Mme GALLEZ et ajoute que tout ceci prouve l'ensemble des liens qui existent entre les deux parties.

Il est donc pris acte de ce rapport. Lors du Conseil de février, l'Assemblée sera amenée à s'exprimer sur le budget 2010 du CPAS.

Par le Conseil :  
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Ph.WILPUTTE.

J-M.DUPONT.

Par le Conseil du CPAS,  
La Secrétaire,

La Présidente,

F.DONFUT.

B.GALLEZ.